

Compte-rendu succinct de la réunion du Conseil municipal en date du 22 février 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le 22 février 2024 à 20h sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire,
En suite de convocation en date du 17 février 2024

Dont un exemplaire a été affiché sur le panneau d'affichage

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Etaient présents : BECKER Cyrille, BERGER Delphine, TROSCZYNSKI Céline, BECKER Mélanie, ERHARD André,
DUCLERMORTER Denis et URBAN Michel.

Procurations : BECKER Mélanie à ZIPPEL Floriane

Absents : BENOIT Pierre, GOBILLOT Matthieu, ZIPPEL Floriane

Secrétaire de séance : BECKER Cyrille

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05/01/2024
2. Renouvellement organisation du temps scolaire
3. Définition des "zones d'accélération des énergies renouvelables" (ZAENR)
4. Modification du Plan de Prévention des Risques Naturels « inondations » (PPRI) des communes de la vallée de la Nied Allemande de Pontpierre à Varize
5. Demande de subventions « Fonds verts 2024 » pour rénovation énergétique des bâtiments
6. Divers

Déroulé :

En préambule, le premier adjoint demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour, avec délibérations :

- Convention avec CITEO pour financement de la lutte contre les déchets d'emballages diffus.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité la discussion de ce point et la mise au vote.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 janvier 2024

Le procès-verbal a été communiqué au préalable aux conseillers municipaux.

Les demandes de modifications suivantes ont été faites :

- Rajout des noms des personnes qui se sont abstenues lors des votes
- Remarque sur le fait que la signature de la convention pour bulletins de paie avec CCHCPP (17 novembre 2023) soit antérieure à la proposition d'approbation soumise au conseil municipal (5 janvier 2024)
- Rajout de la remarque qui avait été formulée sur l'opportunité de délibérer sur ZAER par rapport au projet éolien pour accélérer le dit projet

Après modifications, Il est approuvé à 8 voix pour.

2/ Renouveau organisation du temps scolaire

Le premier adjoint explique que pour pouvoir bénéficier de l'aménagement des temps scolaire à l'école des Chouettes, nous avons demandé une dérogation pour la période 2021-2024. Il s'agit de la renouveler pour la période 2024-2027.

Il informe le conseil municipal que le conseil d'école qui s'est réuni le 20 février s'est prononcé pour le maintien du système actuel, à savoir semaine de 4 jours avec mercredi libéré.

Il propose donc au conseil municipal de suivre cet avis.

Après délibération, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer demander cette dérogation pour la période 2024-2027.

Délibération approuvée à 8 voix pour.

3/ Définition des « Zones d'accélération des Energies Renouvelables » (ZAENR)

Le premier adjoint informe le conseil municipal qu'une démarche de définition des ZAENR est en cours. C'est la municipalité qui doit l'initier, avec le soutien de la CCHCPP, et ensuite transmettre les résultats à la Préfecture de la Moselle pour la définition d'une carte départementale.

Le premier adjoint présente une carte sur laquelle est indiquée une zone favorable pour l'éolien terrestre, identique à celle du projet éolien toujours en cours sur la commune, et indique qu'à minima il sera bien qu'elle figure sur la proposition finale. Une discussion s'engage ensuite pour les autres productions. Le conseil municipal, à ce stade, est favorable à une zone photovoltaïque sur le bâti existant, à une zone d'agri-photovoltaïsme sur le ban communal. Par contre il est défavorable à la méthanisation, estimant que la Moselle est déjà bien pourvue en équipement de ce type.

Le premier adjoint informe le conseil qu'une information va être distribuée sur ce sujet et une concertation va être organisée auprès de la population. Celle-ci devra être organisée courant mars et le conseil municipal devra délibérer sur ce sujet avant le 31 mars.

Remarque de Delphine Berger sur le manque d'information actuel auprès de la population sur les actualités de la commune. Elle regrette que la municipalité n'ait pas profité de cette concertation pour faire une communication plus large.

Monsieur le Maire précise que le bulletin communal est en cours de finalisation.

4/ Modification du Plan de Prévention des Risques Naturels « inondations » (PPRi) des communes de la vallée de la Nied Allemande de Pontpierre à Varize

Le premier adjoint informe le conseil municipal qu'une modification du Plan de Prévention des Risques Naturels « inondations » (PPRi) des communes de la vallée de la Nied Allemande de Pontpierre à Varize va débuter.

En trois étapes, la première va d'abord associer les communes et intercommunalités concernées, puis une consultation du public, pour aboutir à une approbation par arrêté préfectoral.

Le premier adjoint propose donc dès réception des éléments d'organiser la consultation du public comme suit :

- Information du public par voie de presse
- Information du public par outils numériques (site communal, panneau pocket)
- Mise à disposition du projet de modification durant 1 mois lors des heures d'ouvertures de la mairie au public.

5/ Demande de subvention « fonds verts 2024 » pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Le premier adjoint présente le dispositif « Fonds verts » à la destination des collectivités. Il informe le conseil municipal que, même si son devenir est toujours suspendu à une décision préfectorale pour l'attribution d'une subvention au titre de la D.E.T.R., un projet de rénovation des bâtiments communaux est toujours en cours.

Il souhaiterait adjoindre à ce dossier une demande de subvention sur ce fonds et demande au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à faire cette démarche.

Delphine Berger déplore un manque de d'information et de lisibilité de ce projet et notamment en termes d'actualisation des coûts (la dernière proposition datant de mars 2022). Pour elle, en l'état, il semble difficile de se projeter sur de nouvelles demandes de subventions pour ce projet.

Délibération approuvée à sept voix pour, une contre (Delphine Berger).

6/ point ajouté : convention avec CITEO pour le financement de la lutte contre les déchets d'emballages diffus

Le premier adjoint informe le conseil municipal que CITEO (organisme d'Etat) est amené à accompagner les communes pour le financement de la lutte contre les déchets d'emballage diffus. Ce soutien est de 0.90 centimes par habitants pour une commune comme Raville. Cette convention peut s'étendre de 2024 à 2028.

Le premier adjoint demande donc au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à s'inscrire sur le site CITEO et signer la convention qui nous sera proposée pour bénéficier de ce financement.

Délibération approuvée à 8 voix pour.

9/ DIVERS

- A) Le premier adjoint informe le conseil municipal des frais futurs pour la mise en conformité de l'église, à intégrer selon leur accord au prochain budget :
- Protection contre la foudre : société Protibat – 6863.00 € HT – 8235.60 € TTC
 - Pérennisation installation campanaire : société Bodet – 6966.00 € HT – 8359.20 € TTC
- B) Le premier adjoint informe de la tenue de la prochaine commission électorale le jeudi 16 mai 2024.
- C) Delphine Berger évoque le tri des déchets, sujet de la dernière conférence des maires à la CCHCPP. Nous n'atteignons sur le territoire de l'intercommunalité qu'un taux de tri de 60%, largement insuffisant. Elle indique également un problème avec les bornes à cartonnets installées, trop souvent remplies de cartons. Ces cartons doivent être ramenés en déchetterie où ils seront valorisés et entraîneront une contre partie financière, ce qui n'est pas le cas lors qu'ils sont déposés dans les bornes. Denis Duclermortier déplore un manque de communication de la part de la CCHCPP. Sujet qu'il a déjà maintes fois évoquer lors des commissions « déchets » de la CCHCPP.

- D) Le premier adjoint informe de l'ouverture du dépôt des dossier pour le fond AMISSUR. Il indique qu'il n'aura pas le temps de produire ce dossier auquel Raville pourrait prétendre pour l'achat de panneaux de signalisation. Denis Duclermortier s'en charge.
- E) Le premier adjoint informe que la reprise du terrain longeant le lotissement « Papilier » déjà évoqué en conseil municipal est en cours. Il étudie la possibilité de transformer cette partie en usoir communal.
- F) Des actions pour le conseil municipal des jeunes sont proposées par le Conseil Départemental. Le courrier correspondant est remis à Mélanie Becker.

La séance est levée à 21h45.

Le Maire
Michel Urban

le secrétaire de séance
Cyrille BECKER